



SEDIMA

Communiqué de Presse AG Elective SEDIMA 19 mars 2021

Un nouvelle équipe pour diriger le SEDIMA

Contraintes sanitaires obligent, le SEDIMA a dû s'adapter et a tenu sa 1^{ère} Assemblée générale électorale en visioconférence le 19 mars 2021. Lors de cette assemblée, les élus du SEDIMA ont désigné leur nouveau bureau.

Loïc MOREL devient le nouveau président du SEDIMA pour un mandat de 4 ans non renouvelable. Il succède à Pierre PRIM qui a défendu les intérêts de la profession de 2017 à 2021. Loïc MOREL était membre du bureau de Pierre PRIM depuis 2018.

Loïc MOREL est diplômé d'une école d'ingénieur. Après avoir débuté sa carrière dans une concession agricole et un passage au BCMA, il est resté 15 ans chez New Holland. Il a ensuite rejoint en 2016 le groupe SICOIT en tant que directeur associé. Le groupe SICOIT, implanté dans le département de la Drôme et l'Ardèche, emploie 40 personnes et est distributeur de la marque New Holland.

Pour la constitution de son bureau, Loïc Morel s'est attaché à représenter la diversité de la profession tant du point de vue géographique, que du type d'activité, de la taille des concessions ou des marques distribuées tant en matériel agricole que pour l'espace vert.

Nouveau bureau du SEDIMA :

Stéphane LEBLOND
ETS FORESTIER LEBLOND
MASSEY FERGUSON

Julien FREDON
ETS CROSNIER
STHIL/HOND/-HUSQVARNA

Pascal DESCHAMPS
2^{ème} Vice-Président
ETS MCDA
JOHN DEERE

Frédéric JOSSE
SAS JOSSE
FENDT/HUSQVARNA/ISEKI

Alexandre MORTIER
1^{ER} Vice-Président
ETS MORTIER
MASSEY FERGUSON

Véronique GLORIA
Trésorière
ETS SUOMA
CLAAS

Marc SIMON
ETS TERRINOV
CASE IH

Loïc MOREL - Président
ETS SICOIT
NEW HOLLAND

Bertrand COLINET
ETS COLINET
DEUTZ FAHR, DELAVAL

GÉNÉRALE ÉLECTIVE
ARS 2021
SEDIMA



SEDIMA

Sa feuille de route pour les 4 prochaines années

Lors de cette Assemblée générale, Loïc MOREL a présenté les principaux axes de travail de son bureau pour les années à venir.

L'un des principaux axes consistera à préserver la pérennité et l'indépendance du SEDIMA mais aussi à œuvrer pour continuer de fédérer la profession autour de son organisation professionnelle et être toujours plus représentatif. Ceci devra se faire dans un environnement où les réseaux se concentrent, où les innovations technologiques sont de plus en plus rapides et les enjeux de l'agriculture en pleine évolution.

Loïc MOREL souligne que les entreprises de distribution et de réparation de matériels sont des entreprises dont le service est un maillon essentiel à la bonne marche de l'agriculture française et de l'aménagement des jardins et des espaces verts.

L'accompagnement de la profession sur le nécessaire développement du service client et de sa juste valorisation sera également au cœur des réflexions du nouveau bureau et le SEDIMA travaillera à mettre à disposition de ses adhérents de nouveaux outils et services.

Loïc MOREL rappelle que l'indépendance du SEDIMA et sa représentativité tant au niveau de la filière que de la branche professionnelle vont lui permettre de continuer de défendre les intérêts collectifs de la profession et que les actions initiées par le précédent bureau seront poursuivies. Elles concernent à la fois les négociations sociales, la formation initiale et professionnelle, les mesures économiques pour soutenir l'activité des distributeurs, les problématiques liées au recyclage ainsi que les relations entre constructeurs et distributeurs. Loïc MOREL précise qu'il est indispensable de pouvoir travailler avec les concédants afin de trouver un juste équilibre dans la relation contractuelle et la répartition de la valeur ajoutée. Ceci est essentiel afin que les chefs d'entreprise passionnés de la profession disposent de suffisamment de libertés pour être en mesure de faire leurs choix et investir dans leurs structures afin d'en garantir l'efficacité et la pérennité.

Il souhaite également aller plus loin au niveau européen en lien avec le CLIMMAR pour que la voix de la distribution soit entendue et écoutée dans l'intérêt de la distribution mais aussi de ses clients.

L'autre axe de travail prioritaire de ce nouveau bureau sera de continuer de travailler sur la valorisation des métiers de la profession et de démontrer qu'il y a de belles carrières en perspectives et pour longtemps. Pour Loïc MOREL, les évolutions de l'agriculture et des espaces verts nécessiteront dans tous les cas des hommes et des femmes capables d'assurer un service toujours rapide, efficace et de qualité au cœur des territoires. La profession a un besoin permanent de



SEDIMA

nouveaux salariés. L'objectif est d'attirer des jeunes talents mais aussi des personnes en reconversion.

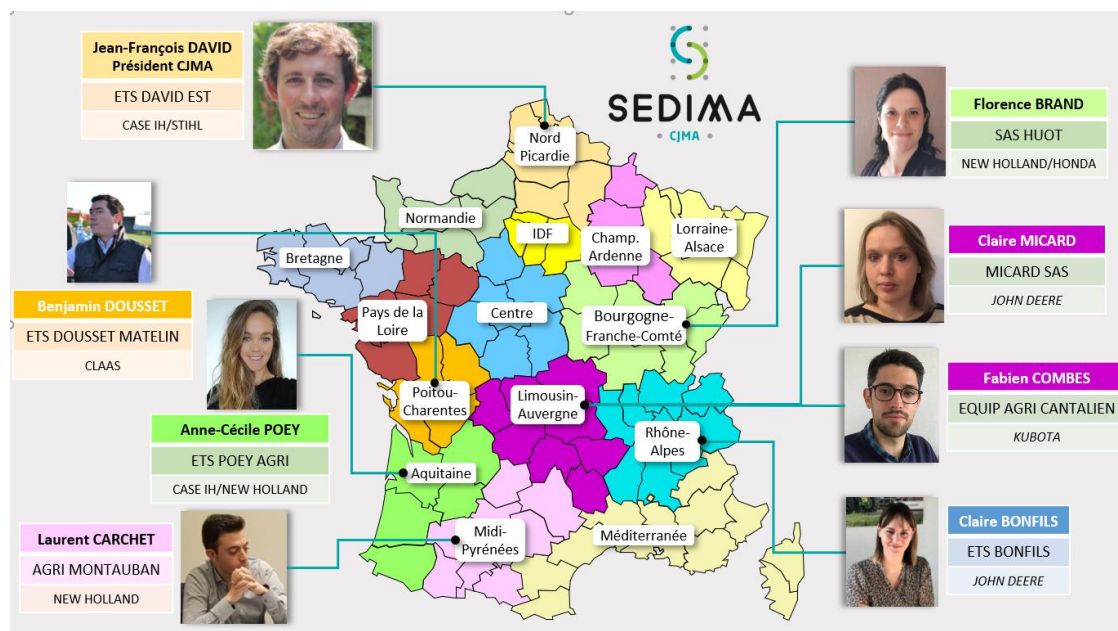
La question cruciale de la formation s'inscrira également dans le plan d'actions du nouveau bureau du SEDIMA. Il est en effet indispensable de pouvoir disposer d'écoles capables de s'adapter aux évolutions technologiques de nos métiers pour pouvoir former les techniciens, les magasiniers et les vendeurs dont a besoin la profession.

Nouveau bureau pour le CJMA :

Lors de son assemblée générale, le SEDIMA a également présenté le nouveau Bureau du CJMA. Le CJMA réunit les actuels et futurs chefs d'entreprise de la profession âgés de moins de 35 ans.

Jean-François DAVID, directeur général de DAVID EST, est le nouveau président du club des jeunes pour un mandat de 4 ans. Il succède à Benjamin DOUSSET qui a animé le CJMA de 2017 à 2021.

Le bureau est constitué de 8 membres :





SEDIMA

Le SEDIMA en bref :

Créée en 1919, le SEDIMA regroupe plus de 800 adhérents, soit près de 1 600 points de service et de vente sur l'ensemble du territoire.

La double vocation du SEDIMA :

- assurer une représentation responsable des acteurs de la profession ;
- offrir à ses adhérents une large plateforme de services opérationnels.

Le SEDIMA est la principale organisation professionnelle de la filière des agroéquipements. (Les entreprises de service et de distribution représentent en France 50 % du CA et 60 % des salariés de la filière des agroéquipements.)

Le SEDIMA est l'organisation majoritaire de la branche SDLM

(arrêté du 29 nov 2017 – JO du 25/12/2017).

Secrétaire Général SEDIMA

Anne FRADIER
Tél 01.53.62.87.00
anne.fradier@sedima.fr

Relations Presse SEDIMA

Laurence ROUAN
Tél 05 53 61 65 88 - 06 87 24 54 27
lrouan.agrimedia@wanadoo.fr